

Salon « Expolangues 1996 »
Paris / Grande Halle de La Villette

***« Multimédia et réseaux pour
la diffusion et l'enseignement
du français à l'étranger »***

Table ronde organisée par l'Association
des Attachés Linguistiques (AAL)

Samedi 17 février 1996
de 16h30 à 19h

Modérateur : Jean-Pierre BALPE (Université de Paris 8)

Nous allons ouvrir cet exposé-débat autour de la question du multimédia et des réseaux pour la diffusion et l'enseignement du français à l'étranger. Nous allons procéder de la façon suivante : je vais demander à chacun des intervenants de présenter un peu ses travaux, pour que vous les situiez ou que vous fassiez leur connaissance si vous ne les connaissez pas déjà. Ensuite, nous attaquerons directement le sujet sur trois thèmes que je vous indiquerai au fur et à mesure. Juste pour situer un peu les choses et peut-être lancer la réflexion (je serai très bref puisque nous n'avons que très peu de temps), je voudrais vous donner deux chiffres qui donnent à penser : la croissance du nombre de cédéroms en 1995 par rapport à 1994 a été de 140 %. Le deuxième chiffre, qui est également intéressant je crois, c'est que le développement de l'Internet a été, au cours de l'année écoulée, de 10 % de plus par mois, soit 120 % de croissance pour 1995.

Je vais passer directement la parole à M. Gilles BRAUN, de la direction de l'Informatique scientifique, des Technologies nouvelles et des Bibliothèques du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui est chargé du suivi de la politique logicielle.

Présentation des intervenants à la table-ronde

Gilles BRAUN

Bonjour. Je me présente donc très brièvement. Je travaille dans un bureau qui a comme dénomination « bureau des Technologies pour l'enseignement ». Nous avons trois grandes directions de travail : la première direction est un travail de veille technologique, c'est-à-dire essayer de réfléchir à quelles seront les incidences des évolutions technologiques sur l'enseignement de demain. La deuxième direction de travail est une direction plus expérimentale : nous expérimentons en effet, dans tous les champs disciplinaires scolaires, l'usage des nouvelles technologies dans ces champs disciplinaires et nous essayons d'évaluer quel peut être leur impact. La troisième partie de notre travail, qui est de loin la plus importante, est un travail de gestion, où nous mettons à disposition des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire ainsi, depuis peu, que du supérieur, les outils nécessaires à leurs cours lorsque ceux-ci sont inscrits dans les programmes scolaires. Nous avons pour ceci un budget qui est maintenant de l'ordre de cinq millions de francs par an pour des acquisitions de logiciels et que nous distribuons aux établissements scolaires, sur la base de contrats avec le milieu éditorial afin que ces produits puissent être utilisés dans de bonnes conditions, économiques et juridiques.

Jean-Pierre BALPE

Merci. Je vais donc donner maintenant la parole à M^{me} Martine CAUVIN, qui vient de la Commission européenne de Bruxelles et qui est particulièrement chargée des logiciels éducatifs et du multimédia.

Martine CAUVIN

Oui. Je m'occupe, à la Commission de Bruxelles, de quelque chose qui est désignée par un mot que le président n'a pas osé prononcer dans ce milieu francophone : de la *Task force* « Logiciels éducatifs et multimédia ». C'est une structure légère, transversale par rapport à plusieurs directions et qui dépend à la fois des commissaires chargés de l'Éducation et de ceux chargés de l'Industrie et de la Recherche. Cette *Task force* a donc reçu pour mission de faire le point sur la situation qui existe dans le domaine et de faire quelques recommandations pour améliorer la recherche, améliorer la compétitivité des industries européennes et, surtout, c'est le sujet d'aujourd'hui sur lequel je reviendrai tout à l'heure, pour mieux répondre aux utilisateurs, notamment à tous ceux du monde éducatif.

Jean-Pierre BALPE

Merci. Ensuite M. Thierry CHANIER, qui est enseignant-chercheur à l'université de Clermont-Ferrand et qui est concepteur dans le domaine du multimédia.

Thierry CHANIER

Bonjour. Je suis effectivement chercheur dans les environnements informatiques d'aide à l'apprentissage en général. J'ai travaillé beaucoup en intelligence artificielle pour essayer de changer et de concevoir de nouveaux types d'interactions entre l'apprenant et la machine. Je m'intéresse plus particulièrement à l'apprentissage des langues. J'ai pas mal travaillé dans le domaine du traitement automatique du langage mais il n'y a pas que cet aspect-là de recherche fondamentale : on a aussi développé des logiciels multimédias appliqués dont certains d'entre vous ont eu l'occasion de voir une démonstration ce matin, en particulier *Camille*.

Jean-Pierre BALPE

Comme vous pouvez le constater, nous avons quelques problèmes de fils. Les réseaux, ce n'est pas si simple que cela ! M. Yves CHEVALIER, de l'université de Lille 3, également concepteur et chercheur dans le domaine du multimédia.

Yves CHEVALIER

Effectivement, à l'Université de Lille 3, nous avons souhaité mettre en place un dispositif qui est en même temps un dispositif de recherche et un dispositif d'application. Il s'appuie sur une méthode, employons le mot, qui vient de sortir, qui est une méthode multimédia et qui est en quelque sorte le noyau de nos préoccupations qui s'orientent dans deux directions : la première de ces préoccupations, c'est de réfléchir sur les stratégies d'apprentissage, du présentiel jusqu'à la semi-autonomie et de réfléchir sur les architectures des produits multimédias « langues » et la deuxième c'est, bien évidemment, puisqu'à l'université nous formons des formateurs, de former ces formateurs à l'appropriation d'outils simples, pour que le champ du multimédia ne soit pas totalement livré au monde de l'édition.

Jean-Pierre BALPE

Merci ; Ensuite M. Bernard DUMONT, qui est de l'Université de Paris 7-Denis-Diderot, à l'UFR de didactique des disciplines et aussi directeur du Laboratoire d'ingénierie didactique.

Bernard DUMONT

Ce laboratoire est donc un lieu de formation, de recherche et de développement, dans le cadre de la didactique appliquée, si je puis dire, pour la création d'outils et de dispositifs d'autoformation et de formation à distance. Nous travaillons dans de nombreux domaines mais, pour ce qui concerne, je pense, les personnes qui sont présentes, notamment l'enseignement des langues. Je travaille en particulier avec Carmen COMPTE dans ce laboratoire. Nous avons développé, avec la Mafpen de Versailles, une formation à distance pour la formation des professeurs de six langues vivantes à l'utilisation de documents vidéo authentiques ; nous travaillons aussi, avec le ministère des Affaires étrangères, à la mise en valeur, sur cédérom, de documents audiovisuels qui ont été développés par une association qui s'appelle l'Icaf et qui, depuis vingt ans, propose des émissions, sur France 3 et TV5, consacrées à la francophonie. Dans le domaine des langues toujours mais plus « exotique », nous travaillons, avec un autre collègue, dans le domaine de l'enseignement du chinois : nous avons fait un cédérom qui devrait sortir bientôt et qui s'appelle *Matteoricci. De la découverte de l'écriture chinoise*. Nous travaillons aussi sur des tests de niveau de chinois.

Jean-Pierre BALPE

Merci. Maintenant M. Luc GUEN, de l'Université de Nantes, qui est responsable du multimédia pour le département Formation continue.

Luc GUEN

Je fais partie du Centre de recherche en éducation de l'Université de Nantes et, en même temps, je suis responsable de la formation multimédia pour la Formation continue. J'espère apporter ici des témoignages non seulement sur l'utilisation des nouvelles technologies en formation mais aussi, peut-être, des témoignages sur le besoin de formation en français comme langue étrangère dans des continents tels que l'Asie et, notamment, l'Asie du Sud-Est d'où je suis originaire.

Jean-Pierre BALPE

Merci à vous. M. Thierry LANCIEN, du Crédif-École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, qui est responsable du secteur Multimédia.

Thierry LANCIEN

Bonjour. Comme pas mal d'entre vous le savent, je suis donc effectivement enseignant-chercheur au Crédif. Je représente ce soir un petit groupe qui s'appelle MD-Crédif et qui travaille dans une perspective à la fois de recherche et de formation sur ce que peut être la place du multimédia dans les apprentissages de FLE et, plus particulièrement, dans les autoapprentissage. Cela étant, comme vous le verrez tout à l'heure, ma perspective est d'essayer de voir comment on peut resituer le multimédia en fonction de ses spécificités et de ses attributs, par rapports à des complémentarités avec d'autres médias.

Jean-Pierre BALPE

Merci beaucoup. Maintenant M. Raoul WEEXSTEN, qui est à la Direction générale du Cned et qui est chargé de mission au département des Relations internationales.

Raoul WEEXSTEN

Je crois que vous connaissez tous le Centre National d'Enseignement à Distance que je représente ici avec Madame TAUZER-SABATELLI qui est dans la salle et à qui je passerai tout à l'heure la parole pour les questions techniques. Notre problématique est un peu différente. Vous savez que le Cned compte 350 000 inscrits dont 26 000 hors Hexagone. C'est par conséquent en termes quantitatifs que nous nous posons la question de savoir quel va être l'impact des nouvelles technologies sur l'enseignement à distance, en termes de masse et en termes de changement profond de la manière dont nous allons devoir gérer, dans un contexte de concurrence qui sera certainement exacerbée, les nouvelles formes de formation que nous allons proposer et ce que ça représente pour nous comme réflexion interne sur la manière dont un établissement comme le Cned qui a, je vous le rappelle, une mission de service public et en particulier envers les Français expatriés résidant à l'étranger, va devoir évoluer. Comment nous allons devoir transformer notre maison, qui est une vieille maison, pour répondre au défi des nouvelles technologies ?

Jean-Pierre BALPE

Merci beaucoup. Vous connaissez donc à présent à peu près tout le monde. Nous allons pouvoir entamer vraiment le débat. Nous avons organisé ce débat suivant trois parties que je vous donne rapidement afin que vous vous situiez et que vous voyiez où nous allons. Une première partie qui va porter sur les problèmes matériels de tout type. Une deuxième partie qui va porter sur les organisations des situations d'apprentissage.

Une troisième partie qui portera sur la recherche. Alors, le mode de fonctionnement que nous nous sommes donné et que je vous livre pour éviter les errements, étant donné que nous sommes nombreux et qu'il y a très peu de temps, c'est que les discussions avec la salle seront possibles à la fin de chaque partie, de façon à ce qu'il n'y ait pas trop d'interruptions et que chacun puisse quand même un peu exposer ce qu'il va dire. Mais nous serons enchantés de vous répondre à la fin de chacune des trois parties indiquées. À ce moment-là, je vous l'indiquerai. Dans la première partie, interviendront Madame CAUVIN et M. Gilles BRAUN.

« Une première partie qui portera sur les problèmes matériels en tout genre. »

Martine CAUVIN

Comme je vous l'ai dit, j'interviens du point de vue de la Commission des communautés européennes, donc du point de vue d'une institution dont le rôle est d'incitation et de coordination plus que d'action, bien entendu. Dans le cadre de cette *Task force*, la Commission a fait une sorte d'état des lieux et au moment où nous en sommes aujourd'hui, on en vient à identifier les besoins et à identifier les impératifs les plus flagrants. Alors, en termes d'impératifs les plus flagrants qui conduisent à agir, se posent effectivement les questions d'équipement des établissements scolaires et universitaires de l'ensemble des pays européens. Je disais que le rôle de la Commission est un rôle de coordination et si recensement il y a, c'est surtout pour identifier des pratiques intéressantes, que l'on peut qualifier de « bonnes », et procéder à une sorte de dissémination des procédures intéressantes. Donc, en termes d'équipements, il apparaît à tout le monde que c'est vraiment la condition *sine qua non* pour qu'on puisse effectivement intégrer le multimédia aux pratiques pédagogiques. Alors, en termes d'équipements, je n'apprends rien à personne en disant que c'est horriblement coûteux et souvent disproportionné par rapport au budget des décideurs en matière éducative, quel que soit le pays considéré. Mais le prix n'est pas le seul problème. Il y a aussi, les personnes de la formation technique seraient plus à même que moi d'en parler, des problèmes d'obsolescence et puis d'incertitude sur les technologies à venir voire à venir dans un futur très proche. Compte tenu de cela, il ne s'agit pas de renoncer mais il s'agit d'identifier quelques démarches qui, ici ou là, ont pu faire leurs preuves ou faciliter les choses. Parmi les démarches aujourd'hui susceptibles d'être généralisées, il y a la démarche consistant notamment (ça se pratique en Grande-Bretagne donc les personnes qui vivent au Royaume-Uni ont peut-être une connaissance plus précise de ce processus) à acheter non pas du matériel mais à acheter du service : le producteur-fournisseur garantissant donc le même service et remplaçant le matériel quand le besoin se fait sentir. C'est là une des premières démarches que je signalerai comme intéressante. La procédure du *leasing* est en train de se développer aussi et, par ailleurs, d'autres procédures, qui relèvent plus à la limite du troc, ont aussi fait leurs preuves. Il s'agit effectivement de demander à un industriel d'équiper des salles de classe et, en compensation, puisque les industriels, qui sont prêts à coopérer avec le système éducatif, sont très sensibles à l'idée du « Quoi en retour ? », les salles ainsi équipées sont mises à leur disposition pour de la formation professionnelle, de la formation permanente. Là, je me suis un peu limitée au matériel mais le matériel ne suffit pas : si on n'a que du matériel et, hélas, il y a eu des expériences un peu négatives en ce sens dans certains pays, on se trouve dans une situation très paradoxale où il y a des investissements fabuleux pour un gain très limité. Il y a aussi le problème des liaisons. Si on veut travailler « en ligne », il faut bien des liaisons. Aujourd'hui, autant en termes de matériels (j'ai cité trois procédures), autant en termes de liaisons, tout un chacun attend que la concurrence contribue à faire baisser les coûts des télécommunications. Je serai donc très brève parce que, hélas, il n'y a pas beaucoup d'exemples très positifs. J'en viens aux logiciels ou, plus généralement, aux contenus car, effectivement, le matériel et les liaisons ne suffiraient pas si les problèmes de contenus n'étaient pas réglés. En termes de contenus, je serai également assez brève : d'autres compléteront.

Aujourd'hui, sur le marché du logiciel éducatif, il n'y en a pas beaucoup et, *a fortiori*, sur celui du logiciel éducatif multimédia. Première solution donc : utiliser le multimédia « grand public » dans le cadre scolaire comme on peut utiliser l'image public dans un cadre scolaire. Deuxième chose : il y a tout de même quelques expériences de production de logiciels éducatifs voire de logiciels éducatifs multimédias (je fais volontairement la distinction) et, dans ce cas-là, la suggestion de la Commission est effectivement d'identifier ces pratiques et de les optimiser. C'est-à-dire que c'est souvent fait en milieu scolaire et donc ça n'a pas la qualité technique que le produit aurait s'il était fait par des industriels ou des éditeurs spécialisés. L'idée est donc bien d'améliorer la technique ; l'idée est de valider le savoir scientifique et de le décliner et de l'adapter, du point de vue européen, pour une utilisation dans d'autres pays. On pourrait dire pour des utilisations dans d'autres cadres, à d'autres niveaux. Ça c'est, comment dire, l'optimisation de l'existant mais on ne s'en tient pas à l'existant. Il s'agit en effet de promouvoir la production de nouveaux logiciels et là, pour deux raisons, les choix s'orientent vers la production de logiciels de base déclinables. Pourquoi déclinables ? Parce que, du point de vue européen, il s'agit d'essayer d'avoir un matériau et un contenu que chaque système national s'approprie et, par ailleurs, pour une autre raison d'ordre pédagogique : c'est qu'il semble, en tout cas si l'on en croit les personnes que nous avons auditionnées, qu'effectivement, statistiquement en tout cas, les enseignants préfèrent des produits dits « auteurs » que des produits « clés en main ». Voilà un petit peu l'état des lieux aujourd'hui à l'échelle européenne.

Gilles BRAUN

Je vais tenter d'orienter un peu mon intervention autour des outils actuellement disponibles. Le constat du manque d'outils avait été fait en France lors des premiers plans d'équipement, qui datent maintenant d'une bonne quinzaine d'années. On peut considérer qu'actuellement, en France, nous commençons à avoir de bons outils et de bons produits. Nous nous plaçons dans une situation un peu particulière par rapport aux autres pays d'Europe et du monde en général : on a, en France, une très grosse production de multimédias à caractère éducatif ou, en débordant un peu, à caractère culturel mais je reviendrai sur cette distinction par la suite. La raison de cette forte production en France est liée à différents paramètres. D'une part, un milieu éditorial qui a réagi relativement rapidement : édition vidéo, édition informatique et, maintenant, édition papier traditionnelle. Il suffit de voir actuellement le positionnement de certains éditeurs comme Gallimard, Flammarion ou Le Seuil, qui commencent à intervenir fortement sur ce marché, avec des produits intéressants. D'autre part, une politique relativement bien structurée des Pouvoirs publics puisque, depuis maintenant sept ou huit ans, les ministères (que ce soit le ministère de la Culture, celui de l'Éducation nationale, ceux des Affaires étrangères, du Travail ou de l'Industrie) ont eu, chacun à leur niveau, dans le cadre de leur budget, des interventions financières portant sur une aide à la création, une aide à la diffusion ou une aide à l'industrie multimédia, autour de points très différents (la dernière en cours est sur le *off line*) et ont mené chacun une politique de formation (ce qu'on oublie relativement souvent) de créateurs et de chercheurs. Nous sommes, en France, parmi les pays qui présentent le plus large spectre de formations pour les futurs métiers du multimédia, je crois qu'il faut le souligner, par rapport à d'autres pays. Il y a des départements très divers sur des professions très diverses elles aussi qui se sont ouverts au cours des dernières années : Monsieur BALPE à Paris 8, etc. Il y en a un certain nombre présents autour de cette table. Mais aussi des formations à caractère beaucoup plus technique comme les métiers de l'image qui ont un peu pris en compte cette dimension-là. Tous ces paramètres font que nous avons actuellement un nombre de produits relativement important dans le domaine du multimédia éducatif. Alors qu'entend-on exactement sous ce vocable ? On peut considérer deux grands types de produits : des produits à caractère plutôt institutionnel, qui sont relativement peu utilisés en dehors de l'institution scolaire. Ils sont assez peu connus, sauf des enseignants qui les utilisent (qui ne sont pas encore non plus la majorité des

enseignants, il faut bien en convenir), mais nous avons actuellement, dans chaque discipline scolaire, un volant d'outils de grande qualité, fruits d'une évolution et de partenariats éditoriaux, enseignants, expérimentations, universités... On peut regarder maintenant en France, dans chaque discipline scolaire, de la physique à l'éducation musicale en passant par la biologie/ géologie, nous verrons des produits étonnamment bien construits. Certains représentants dans le domaine des langues sont présents ici, sur ce salon, et tout le monde pourra vérifier l'évolution très positive de ce type de produits depuis quelques années. Face à ces produits, il y a aussi une offre institutionnelle très importante. Ce sont évidemment des bases de données qui sont actuellement accessibles aux enseignants et aux étudiants. Ce type d'offres se diffuse de plus en plus et on peut penser que l'accessibilité aux réseaux internationaux de type Internet va augmenter encore ce type d'offres. De l'autre côté, on a vu émerger une série de produits dits « grand public ». Beaucoup d'entre eux sont évidemment utilisés aussi dans le cadre institutionnel. Ils se divisent en trois grandes parties si on se limite à l'aspect pédagogique. D'abord, des produits à caractère de soutien scolaire (en mathématiques, en langues...), pour lesquels il y a une très grande demande des familles en France et qui ont vocation à être utilisés après l'école. Les grandes surfaces se sont fait l'écho de cette demande. Carrefour, Auchan, la Fnac, Leclerc : tous ont désormais des rayons de vente de ce type de produits. Ensuite des produits dont la direction est l'éveil et le culturel : produits pour enfants en bas âge (comme *Le Père Castor*, qu'on peut voir sur ce salon) jusqu'à des produits beaucoup plus culturels de visites virtuelles de musées par exemple. Je vous rappelle qu'il y a trois cédéroms sur le Louvre, trois sur Cézanne et que tous les musées français vont être accessibles, soit en *on*, soit en *off line*, dans les toute prochaines années. Je pense qu'il y a ici des représentants de la Réunion des musées nationaux qui pourraient mieux nous informer sur ces projets. Enfin, toute une direction de produits grand public que l'on peut considérer comme ludoéducatifs, qui sont actuellement des produits à caractère éminemment ludique mais qui véhiculent quand même souvent des aspects culturels forts. Par rapport à ce tableau-là, je voudrais simplement souligner quelques demandes qui nous sont faites lors de nos rencontres avec nos partenaires étrangers et qui sont souvent méconnues. On limite généralement trop souvent l'aspect éducatif aux outils qui pourraient être utilisés en FLE et souvent les demandes qui nous sont faites sont pourtant des demandes extérieures au français langue étrangère. Actuellement, quand nous rencontrons des délégations des ministères de l'Éducation étrangers, les demandes enregistrées portent souvent sur des « localisations » de produits pédagogiques utilisés en France, dans bien d'autres domaines que les langues, que ce soit des produits pour les mathématiques, la physique, la biologie pour lesquels nous sommes, en France, plutôt plus en avance que les autres pays. Donc très souvent ces demandes de « localisation » de produits. Très souvent aussi des demandes de formation à l'usage de ces produits. Il faut savoir que nous recevons de plus en plus régulièrement des enseignants étrangers pour des formations dans des disciplines autres que celle de l'apprentissage du français ; formations en physique, formations à de nouveaux programmes de certains pays... Dès l'instant où il y a réflexion sur le contenu disciplinaire, il y a une réflexion sur les outils utilisés dans ces disciplines et je pense que nous avons à intervenir fortement dans ces domaines-là. Et une forte demande, très nouvelle, depuis plusieurs mois, sur de l'aide à la production de produits. Je pense que c'est une direction relativement intéressante : on nous demande de plus en plus de ne pas uniquement localiser des produits, traduire ces produits ou avoir un marché et faire de l'export mais plutôt soit de recevoir des équipes qui pourraient être de futurs producteurs de multimédia dans les pays concernés, soit d'envoyer des équipes capables d'expliquer quel processus on peut mettre en œuvre dans ces mêmes pays pour arriver à des produits pédagogiques de qualité, c'est-à-dire de faire une espèce de transfert technologique sur du matériel didactique. Je crois que ce sont des directions à prendre en compte, en complément d'outils qui peuvent vous servir au niveau du FLE évidemment mais qui sont bien souvent pris au second plan et qui pourraient parfois accompagner nos politiques linguistiques et culturelles à l'étranger.

Jean-Pierre BALPE

Nous pourrions peut-être, sur cet aspect purement matériel, répondre à quelques questions de la salle. Est-ce que certains d'entre vous ont des questions à poser sur ces aspects-là ? C'est toujours difficile de démarrer. S'il n'y a pas de questions, moi j'aurais voulu en poser une, non pas uniquement pour lancer le débat mais parce que je me la pose réellement : quel est le plan d'équipement des établissements dans ce domaine ? On parle beaucoup de l'Internet ou des cédéroms mais est-ce que les équipements, du primaire à l'université, permettent d'accéder à ces technologies nouvelles ? Pour l'université, on connaît à peu près la situation, notamment sur le « en ligne », puisque toutes les universités sont aujourd'hui câblées sur le réseau Renater ou l'Internet mais qu'en est-il des établissements primaires et secondaires ? Qui peut me répondre ? Madame, peut-être, pour l'Europe ?

Martine CAUVIN

Il est peut-être préférable que quelqu'un réponde sur la situation nationale puisque la situation européenne, par définition, est extrêmement diversifiée. Les pays nordiques et, notamment, la Norvège, hors Communauté, sont particulièrement bien équipés. D'autres, en revanche, que je ne citerai pas, ne le sont pas du tout.

Gilles BRAUN

Alors, en France, sans entrer dans les détails, il y a actuellement une grande différence entre l'équipement dans l'enseignement primaire, pour des raisons administratives, et dans l'enseignement secondaire. L'enseignement secondaire est relativement bien équipé. Les plans d'équipement multimédia, c'est-à-dire le parc actuel de machines en France, dans les 8 000 établissements publics du second degré, est d'environ 350 000 PC. Il y a 10 % de ce parc qui est multimédia. Les premiers équipements multimédias ont été réalisés dès l'apparition du cédérom. Il faut signaler que la France a été l'un des premiers pays à acquérir des cédéroms à leur sortie en 1988. On a une évolution plutôt bonne dans le cadre du secondaire. Dans l'enseignement primaire, c'est très complexe puisque le matériel et le logiciel sont à la charge des municipalités. Sur plus de 60 000 écoles primaires, ce parc est très divers d'une commune à l'autre, avec des critères extrêmement complexes à appréhender. Au niveau du *on line*, vous devez savoir qu'il y a eu des annonces au niveau du Premier ministre. La mise en réseau des établissements secondaires est l'une des priorités nationales dans les trois projets prioritaires sur le *on line*. Dès à présent, treize académies en France sur les vingt-huit sont dans un plan de mise en réseau de tous leurs établissements scolaires dans les deux ans qui viennent. Mais le problème auquel on est confronté n'est pas tellement un problème de mise en réseau *on line*, qui pose évidemment un problème d'infrastructures mais on peut considérer que c'est relativement « simple » d'amener l'Internet dans un lycée. Le problème qui se pose à nous actuellement est à la fois un problème de contenu et un problème de diffusion de cette information dans les établissements scolaires. Un établissement, c'est une grosse maison. Ce n'est pas un bureau ; c'est beaucoup de salles de classe et ça peut être beaucoup de demandes : c'est un centre de documentation, ce sont des professeurs qui changent de salle, etc. Arriver, une fois que la connexion est établie, à pouvoir disperser l'accès à ces connaissances, un peu comme on distribue l'électricité dans l'établissement scolaire, c'est un réel problème technique et c'est un peu de l'ordre de nos réflexions actuelles.

Jean-Pierre BALPE

Je crois qu'il faut que je donne la parole à Monsieur LOESCHEL, de la Réunion des musées nationaux.

Monsieur LOESCHEL

On me demande de prendre la parole. Non, pas Réunion des musées nationaux mais Laboratoire de recherche des musées de France, puisque la Réunion des musées nationaux assure la distribution de nos produits. Rendons donc à César ce qui lui appartient. Je suis effectivement tout à fait d'accord avec Monsieur BRAUN pour souligner le rôle et la différence, pour être rapide, entre programme éducatif et programme culturel. C'est probablement à ce niveau-là que nous avons beaucoup de progrès à faire. Pour le dire en une phrase, ce qui est bien difficile : il faut absolument, je dirais « d'urgence » et c'est ce que nous essayons très modestement de commencer à faire, intégrer une vision pédagogique, didactique, à nos produits culturels. Dès que nous en serons à ce stade-là, dès qu'on aura réussi à commencer à le faire, à l'échelle européenne d'ailleurs aussi (on a un certain nombre de projets, notamment avec l'Université de Saint-Petersbourg), dès qu'on aura réussi à mettre en place au moins l'idée qu'un vrai produit culturel pourra être diffusé, bien sûr en étant plurilingue, pour avoir quand même un marché digne de ce nom, mais aussi en ayant une visée pédagogique dès son élaboration, alors, effectivement, on aura fait un premier pas.

Jean-Pierre BALPE

Vous me tendez la perche puisque nous allons maintenant parler de pédagogie. Ce qui ne vous surprendra pas. Ce sera donc le deuxième point de notre débat. Nous allons essentiellement parler de pédagogie avec quatre de nos intervenants (ça vous permet de voir venir les choses) : M. Thierry LANCIEN, qui va parler des nouvelles caractéristiques pédagogiques générales ; ensuite Messieurs CHEVALIER et GUEN, qui parleront des organisations locales de type classes, instituts de formation, etc. ; enfin M. Bernard DUMONT, qui parlera des milieux du FLE et de la francophonie. Je donne la parole pour commencer à Thierry LANCIEN.

« Une deuxième partie qui va porter sur les organisations des situations d'apprentissage puis une troisième sur la recherche. »

Thierry LANCIEN

Le problème est, à mon avis, relativement compliqué parce que, comme toujours avec les nouvelles technologies dans le domaine de l'éducation et dans le domaine de l'apprentissage, il faut être extrêmement prudent. Des personnes ont attiré notre attention là-dessus, comme Geneviève JACQUINOT ou Pierre MOEGLIN, à différents titres d'ailleurs. Geneviève JACQUINOT, en soulignant bien que chaque nouvelle technologie a tendance à être accompagnée de « postulats menteurs » qui voudraient que, de toute façon, elle est meilleure que la précédente et qu'elle permettra des apprentissages plus positifs, et MOEGLIN, quand il souligne tous les phénomènes de marchandisation qui accompagnent les nouvelles technologies et qui font que la perception qu'on peut en avoir peut brouiller un peu les choses. Je pense, si l'on veut être cohérent, qu'il faut absolument qu'on prenne un peu de distance par rapport au phénomène de mode et je sais que quelquefois c'est difficile. Nous sommes, par exemple, en contact avec beaucoup d'instituts et d'Alliances françaises qui, à l'heure actuelle, s'équipent en multimédia sans voir (parce qu'ils ne peuvent pas, parce qu'ils sont pris dans la dynamique des cours, dans leur vie quotidienne) le recul qui consiste à essayer de voir quels peuvent être les rôles et les places des différentes technologies selon leurs attributs, selon leurs spécificités et en fonction d'un certain nombre de paramètres de l'apprentissage qu'on va retenir, comme les paramètres de contexte qui sont extrêmement importants à l'heure actuelle. C'est vrai qu'on voit de plus en plus de centres d'autoapprentissage s'ouvrir et que, souvent, les responsables de ces centres pensent que le multimédia est le support qui, tout naturellement, va résoudre tous les problèmes de l'autoapprentissage. Moi, je pense que c'est un peu plus compliqué que ça et je vais donc être obligé de schématiser un peu mon approche. Cette approche porte essentiellement sur trois

types de supports : l'audiovisuel pédagogique « classique », y compris les méthodes télévisées dont certaines survivent encore ; tout ce qui est télévision authentique, avec la montée en puissance extraordinaire qu'il y a eu grâce aux réceptions satellitaires et câblées (vous savez que TV5 est reçue maintenant dans quatre parties du monde et qu'il y a des zones du monde où TV5 est très largement présente en tant que chaîne francophone grâce au câblage de certaines villes) et à l'apparition du multimédia. À mon avis, l'erreur à ne pas faire serait de penser le multimédia tout seul : il faut absolument qu'on essaie de voir quelles peuvent être les complémentarités avec le reste et que, peut-être, on arrive même à des taxinomies un peu en fonction des paramètres retenus. Alors, très rapidement, il me semble que ce qui est saillant, dans ce nouveau paysage médiatique, c'est que l'audiovisuel pédagogique « classique » est complètement marginalisé. Il est complètement marginalisé par la télévision « grand public ». Je distingue trois entrées : une entrée communicationnelle, une entrée d'apprentissage et ce que j'appelle une entrée d'usage ou d'utilisation. Ce qui me paraît certain, c'est qu'au niveau communicationnel, la télévision « grand public » a des atouts absolument extraordinaires par rapport à l'audiovisuel pédagogique et qu'elle propose aux téléspectateurs potentiels, qu'il s'agisse d'un apprenant potentiel ou effectif (c'est-à-dire qu'il peut y avoir des gens qui sont en fréquentation d'une télévision étrangère sans pour autant être inscrits dans des cours), une variété de contrats médiatiques extraordinaire, que ce soit de la fiction, de l'information télévisée, etc. Évidemment, par rapport à toutes les schématisations référentielles de l'audiovisuel pédagogique, on a là des atouts énormes. En termes d'apprentissage, parce que c'est vrai que ça donne des rapports à la langue extrêmement différents et beaucoup plus enrichissants. Dans la méthode, on va essentiellement des formes au sens, ici c'est l'inverse : on va en fait du sens aux formes et c'est d'ailleurs assez fascinant. En fait, le téléspectateur étranger qui regarde une émission de langue française la regarde non pas pour apprendre la langue mais d'abord pour être capable de suivre un film ou de comprendre les informations télévisées avec lesquelles il est en contact. C'est ensuite que va peut-être s'opérer un travail de systématisation linguistique avec prise d'indices. En termes de compétences aussi, c'est très intéressant parce que les compétences ne sont pas les mêmes : l'audiovisuel pédagogique « classique » insistait beaucoup sur la compétence linguistique alors que la télévision « grand public » va énormément activer des compétences comme les compétences référentielle et culturelle, ce qui me paraît tout aussi intéressant. Autre chose : elle va, par exemple, diversifier les types de compréhension, c'est-à-dire que l'audiovisuel pédagogique jouait beaucoup sur de la compréhension détaillée alors que la compréhension médiatique, c'est tout à fait autre chose. C'est à la fois de la compréhension globale selon les moments, de la compréhension sélective à d'autres moments voire ce que MARIET appelle de la compréhension de veille, c'est-à-dire quand on n'écoute pas vraiment mais qu'on pique, de temps en temps, quelques petites informations. Par rapport à ça, vous allez me dire : « Et le multimédia là-dedans ? ». Ce qui me paraît assez fascinant dans le multimédia, *a priori* comme ça, avant de voir un peu quel peut être le chapitre des limites, c'est que précisément le multimédia et, notamment, le multimédia que j'appellerai « grand public » me paraît porter en lui de toutes façons, par sa nature même, une dimension d'apprentissage. Je crois que Bernard DUMONT en reparlera. Je parlerai assez peu du multimédia pédagogique parce que j'ai le sentiment que le multimédia pédagogique risque de reproduire les mêmes erreurs et les mêmes monstres que l'audiovisuel pédagogique ou que la télévision pédagogique l'a fait par rapport à la télévision grand public. Le souci pédagogique est, je crois, déjà inclus dans le multimédia. Si l'on prend des choses comme l'interactivité, l'intertextualité ou la navigation : ce sont des choses qui, en soi, portent déjà des dimensions d'apprentissage. C'est là, je crois, que se trouve la force réelle du multimédia et particulièrement du multimédia « grand public » qui est celui qui m'intéresse en priorité. Après, il y a bien sûr quelques réserves à faire, quelques limites à poser. Je vais finir là-dessus avec, peut-être, un petit éclairage sur ce que pourraient être les complémentarités. Du côté des limites, on a parlé de *off line*, « en ligne » ou « hors ligne ». Pour le « hors ligne », certains parlent

de livres électroniques, par exemple, pour les cédéroms. Au niveau communicationnel, on voit quand même dès à présent toute une série de limites. Je ne sais pas si vous avez pu avoir accès aux postes Internet : c'est de l'information mais il ne faut pas oublier, c'est très important, que l'information n'est pas la connaissance et n'est pas forcément du savoir et qu'une masse d'informations n'est pas non plus de la connaissance. Le problème de la hiérarchisation est extrêmement important pour des apprenants étrangers sur le plan culturel car cette information n'est jamais hiérarchisée ou très peu. Un autre problème, à l'heure actuelle, du « en ligne » est celui de la profondeur de l'interactivité, qui est extrêmement limitée. Alors il faut qu'on pense les complémentarités, c'est-à-dire qu'on essaie de voir comment, effectivement, la classe, le centre d'autoapprentissage et la réception autonome (c'est-à-dire tous les gens qui vont pouvoir regarder la télévision ou travailler seuls avec du multimédia) de plus en plus fréquente peuvent devenir complémentaires. Il y a déjà toute une série de pistes possibles, certaines dans l'utilisation des réseaux par exemple. Je suis en train de travailler là-dessus dans le cadre d'un projet avec TV5, où on profiterait de ce don d'instantanéité et d'ubiquité qui est celui du réseau Internet pour travailler à partir d'émissions de TV5 en réception directe. Voilà des complémentarités possibles. Autre type de complémentarité possible : le cédérom « grand public » avec, je l'ai dit, un certain nombre de spécificités qui donnent une autonomie assez grande à l'apprenant, dans des centres d'autoapprentissage, puisqu'il peut naviguer à loisir et répéter autant qu'il le veut, alors que l'entraînement à la réception télévisuelle se fera peut-être plutôt en contexte présentiel. Voilà des maillages possibles.

Jean-Pierre BALPE

On pourrait en écouter encore bien davantage mais nous sommes un peu pris par le temps. Je donne la parole à Monsieur GUEN.

Luc GUEN

Merci. Je crois que je vais rester sur le même thème que mon collègue. C'est un débat très intéressant puisqu'il soulève la question de la formation multimédia : pourquoi et en quoi le multimédia peut-il apporter un plus à la formation ? Ce qui est important de souligner, c'est qu'il ne faut pas parler du multimédia en termes binaires, comme si le multimédia pouvait tout remplacer, remplacer toutes les autres technologies précédentes, mais plutôt le présenter comme un complément, un outil supplémentaire pour améliorer la formation. Le thème d'aujourd'hui concerne le français langue étrangère et le multimédia. Je vais donc essayer de vous livrer deux réflexions : d'abord sur « pourquoi le multimédia ? » puis sur « pourquoi le français langue étrangère ? ». Le terme « multimédia » met beaucoup de gens dans l'embarras. Excusez-moi encore une fois de vous donner cette définition mais, si vous n'êtes pas d'accord avec moi, je serais heureux d'en discuter avec vous. Quand on parle de multimédia, tout le monde pense immédiatement à la vidéo et à toutes sortes d'autres choses. Il faut pourtant distinguer le multimédia et le définir en termes de contenant et de contenu. En termes de contenant, nous sommes tous d'accord : avec multimédia, vous avez plusieurs types de supports dans la formation d'où l'utilisation de la vidéo, l'utilisation des cassettes audio, l'utilisation des livres, etc. « Formation multimédia à distance » revient donc, en quelque sorte, à envoyer des cassettes vidéo et à faire de la formation par correspondance. Rien de nouveau jusque là. Pourquoi donc tout le monde commence-t-il donc soudain à se motiver pour ce genre de choses ? Voilà pour le contenant. Moi, j'aimerais plutôt parler du multimédia en termes de contenu et dire que multimédia signifie « tout numérique ». Pour moi, le multimédia, c'est en quelque sorte d'abord l'« unimédia ». Toutes les données maintenant sont numériques, 0 et 1. Par contre, ce qui est intéressant, c'est qu'on peut désormais manipuler à la fois le texte, le son, l'image et l'image vidéo. C'est cela le multimédia dont j'aimerais discuter. Qu'est-ce qu'apporte de plus ce genre de multimédia ? Permettez-moi de citer un proverbe chinois. Je ne suis pas Chinois mais j'apprécie beaucoup ce proverbe : « *J'écoute et j'oublie. Je vois et je retiens. Je fais et je*

comprends. » Où se trouve donc le multimédia là-dedans ? « *J'écoute et j'oublie...* » : ça, ce sont les anciens cours magistraux. « *Je vois et je retiens...* » : c'est déjà mieux puisqu'il y a observation. « *Je fais et je comprends.* » : ça, c'est le multimédia, parce que vous avez à la fois la dimension d'interactivité et la dimension d'observation, ce qui est essentiel en matière de multimédia. Je suis très content que mon collègue ait parlé aussi de l'audiovisuel. Vous savez, c'est une question de mode. Dans les années 1968/1970, tout le monde pensait que l'audiovisuel allait résoudre tous les problèmes d'échec scolaire. Mais la mauvaise utilisation de ce genre d'outils fait qu'il y a quand même échec, sans exagérer. L'échec vient de ce que la vidéo est linéaire et qu'il manque cet aspect d'interactivité : la dynamique de l'apprenant, de l'étudiant. Le multimédia apporte ce plus. Maintenant, pourquoi le français langue étrangère ? J'ai fait de nombreuses missions au Vietnam et je sens qu'il y a un énorme besoin de culture française. Dans tous les pays d'Asie et d'Asie du Sud-Est en particulier, il y a un fort développement économique et, actuellement, les gens se mettent à apprendre massivement l'anglais parce que c'est « la » langue économique. C'est bien dommage pour la France parce que le français est très aimé au niveau littéraire et pour sa dimension culturelle. Pourquoi ne pas développer davantage ce genre de formation, par exemple en français culturel, pour rapporter un peu plus de marchés à la France ? Je me bats en ce moment pour cela et j'espère que je ne suis pas le seul à défendre les intérêts français, même si mon nom fait plutôt penser à la Bretagne et je suis effectivement Breton de cœur. Je développe actuellement un partenariat avec Montréal, où les gens sont plus francophones que les Français, notamment avec un professeur de communication de l'Université de Montréal qui séjourne actuellement au Vietnam pour rencontrer les différentes universités avec lesquelles nous avons déjà noué des relations afin de développer le français culturel et le français économique. C'est l'un des projets de l'Université de Nantes. L'autre projet est tourné vers la Chine puisque l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Nantes développe un diplôme d'études supérieures franco-chinois. C'est le seul diplôme d'études supérieures franco-chinois existant en France et notre directeur va se rendre en Chine pour développer à la fois l'aspect du chinois pour les dirigeants français, pour les cadres français, et, inversement, la langue française pour les Chinois de là-bas.

Jean-Pierre BALPE

Je crois que Monsieur CHANIER voulait rebondir sur cette intervention.

Thierry CHANIER

Pas tout à fait sur cette intervention mais par rapport aux précédentes. On a peut-être trop tordu le bâton en disant qu'il fallait mettre de côté l'élaboration de matériaux pédagogiques et qu'il fallait d'abord se servir de matériaux multimédias généraux. Je voudrais distinguer deux choses, parce qu'elles sont extrêmement différentes. Si, aujourd'hui, les réseaux sont intéressants, c'est parce qu'on a peut-être la possibilité de pouvoir diffuser des documents ou des informations et de permettre aux différents formateurs de les recevoir et d'avoir un certain nombre d'outils (je ne pense pas que ce soit des langages auteurs, je m'inscris en faux là-dessus et on pourra peut-être en discuter plus tard) qui leur permettent de les réutiliser presque immédiatement dans leur centre de formation ou dans leur classe. Comme aujourd'hui vous vous servez des livres, vous faites des photocopies, là ce sont d'autres moyens de diffusion qu'il faut puisque c'est du multimédia : il y a de la vidéo, il y a du son mais c'est vous, enfin la partie du public qui exerce le métier de formateur, qui allez donner une consistance et un caractère d'appropriation pour les apprenants à ces matériaux multimédias. Je crois, pour en avoir fait l'expérimentation, que la navigation pour la navigation et que la découverte pour la découverte à l'intérieur du multimédia ne mènent à rien. On le sait. Même quand on a développé nos propres logiciels dans le projet européen, on utilisait bien des hypertextes mais il est certain qu'il faut extrêmement contraindre la circulation et baliser beaucoup le parcours pour les apprenants, sinon on assiste à une

perte dans ce qu'on appelle l'hyperespace (un grand mot pour pas grand-chose). Ce qui deviendra un matériau de formation, ce n'est pas la personne confrontée à ces matériaux généraux toute seule, parce que je ne vois pas en quoi, en regardant une émission de télévision ou en lisant un livre, je vais, comme ça, en tant qu'apprenant, réussir à digérer l'information et à trouver les bonnes stratégies d'appropriation. Donc oui aux réseaux, oui pour la transmission des informations et des matériaux généraux à distance mais il faut également, c'est le deuxième volet, que les gens spécialisés dans l'utilisation des nouvelles technologies pour l'aide à la formation conçoivent cette fois des matériaux tout prêts que les formateurs peuvent utiliser. Ce n'est plus le formateur qui va utiliser un morceau de matériau pour l'intégrer à sa formation : il s'en servira pour réaliser telle ou telle tâche de formation prévue dans son curriculum général. Le problème qui se pose aux enseignants (c'est un vieux problème que celui de l'enseignement assisté par ordinateur) est de savoir si, en tant qu'enseignant, je peux créer moi-même mes matériaux pédagogiques, qui doivent aller jusqu'au bout et pas simplement faire des écrans de visualisation, c'est-à-dire gérer l'interaction ? C'était aussi un des enjeux de notre projet européen de savoir si l'on peut arriver à créer rapidement du matériau. Est-ce que ce qu'on a fait, nous, au sein d'une équipe universitaire, est facilement reproductible ? La réponse est non. C'est un métier dans lequel chacun à sa part de responsabilité, entre les éditeurs d'un côté et les chercheurs de l'autre. Je ne crois pas qu'en tant qu'enseignants il soit aisé et souhaitable de se lancer dans le développement, à des finalités pédagogiques, de matériaux multimédias. Par contre, il est absolument nécessaire de le faire, parce qu'il est possible de créer de nouveaux types d'interactions ; on reviendra peut-être là-dessus à la fin.

Jean-Pierre BALPE

Monsieur CHEVALIER ?

Yves CHEVALIER

J'ai évoqué tout à l'heure le dispositif de recherche et d'expérimentation que nous avons essayé de mettre en place à l'Université de Lille 3 et je vais essayer de développer un peu. Ce que nous souhaitons faire, à travers la méthode de français langue étrangère de niveau intermédiaire qui s'appelle *Je vous ai compris*, c'était un certain nombre de choses. La première et la plus importante, sur laquelle j'insisterai le plus, c'est faire l'expérience d'une coproduction. Un des problèmes qui se posent à nos structures universitaires, ce n'est pas tant le manque ou l'absence de projets dans le domaine du développement multimédia mais c'est bien souvent des problèmes liés à ce que nous appelons la « finalisation », c'est-à-dire que ces produits font « long feu », ne vont pas au bout, restent des produits d'expérimentation que leurs auteurs hésitent à lancer sur le marché. Nous souhaitons donc, à travers cette coproduction, faire l'expérience du dialogue avec les concepteurs d'un système auteur qui est un générateur d'exercices diffusé par Neuroconcept, qui est *Speaker*. J'en dirai un mot tout à l'heure : pourquoi celui-là et pas un autre ? De ce point de vue, je peux dire que je suis tout à fait satisfait de cet échange qui, je dois le reconnaître, faisait un peu trembler certains de mes collègues autour de moi. Pourquoi un générateur d'exercices plutôt qu'un langage auteur plus compliqué ou un langage informatique ? Tout simplement parce que je me situe dans une approche de formation et de recherche. Ça signifie qu'il me faut tenir compte de l'état de la formation tel qu'il m'est proposé. En français langue étrangère, dans les domaines que je connais, beaucoup de formateurs ont intégré, depuis très longtemps grâce à certains de mes collègues, l'audiovisuel bien sûr mais répugnent à en venir à ce qu'ils voient un peu comme un renoncement à ce qui fait leur métier et leur mission, c'est-à-dire le présentiel. Nous avons donc essayé de développer deux choses : tout d'abord, avec les méthodes, on donne une cassette vidéo et je ne serais pas choqué que quelqu'un me dise : « *Il n'y a que la cassette qui m'intéresse ; votre cédérom, vous pouvez bien vous le garder !* » Je ne serais absolument pas choqué non plus que cette personne fasse travailler ses étudiants avec

la version originale plus la version originale sous-titrée qui figure sur cette cassette. Pour moi, ce serait une façon de leur dire : « *Il y a aussi quelque chose d'autre ; si un jour vous avez les fonds nécessaires, si vous en ressentez le désir, si vous trouvez la cohérence qui ne peut venir que de vous pour vous permettre d'utiliser ce support multimédia, vous y viendrez parce qu'il existe ; Celui-là ou un autre, évidemment.* »

Deuxième chose : pourquoi un générateur d'exercices ? Il s'agit d'un outil de développement (là, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Thierry tout à l'heure) et je pense qu'un outil comme ce type de produits, les générateurs d'exercices, qui peuvent être pris en main par un non-informaticien, un formateur qui est capable de se poser des problèmes d'ordre pédagogique mais pas de les traduire immédiatement en termes informatiques et en termes de navigation informatique, je pense que pour un temps donné (je ne vais pas m'avancer à vous dire si c'est pour deux, trois, cinq ou dix ans) le recours à ce genre de générateurs d'exercices me semble pertinent et j'en fais l'expérience constamment autour de moi, dans les cours que je donne à l'université mais également dans les visites que je fais, en France et à l'étranger. Ça, c'était le premier aspect. Deuxième aspect : l'expertise sur les stratégies d'apprentissage. En complément de ce que j'ai dit sur ma cassette vidéo tout à l'heure, je vais ajouter qu'il est évident, comme Thierry l'a dit auparavant, que le multimédia ne va pas venir remplacer quoi que ce soit. L'interactivité, elle n'est pas dans le produit ; pour moi, l'interactivité est dans la relation entre un produit, un enseignant et un groupe, quelle que soit la taille de ce groupe. Nous essayons de faire en sorte que soient explorées, dans une perspective de recherche et d'expérimentation, les différentes stratégies qui vont prendre place entre ce que nous appelons le présentiel et l'autonomie. Il faut bien reconnaître que nous avons beaucoup à faire contre les représentations qu'offre le monde éditorial de ces stratégies, très floues, dans lesquelles on voit des appellations du genre « débutants », « faux débutants », « débutants légers », « niveau intermédiaire » ou « pré-intermédiaire ». Il faut donc tenir compte du fait que c'est le marché, que c'est le monde éditorial qui a structuré non seulement les produits mais les usages de ces produits. Nous sommes obligés d'en tenir compte dans toutes les approches que nous faisons de ces problèmes. Une dernière chose, précisément, sur l'influence du monde éditorial : je suis frappé par le fait que les produits que vous avez appelés tout à l'heure « produits culturels » et pour lesquels il serait souhaitable qu'une visée pédagogique soit prise en compte dès le début existent bel et bien mais, seulement, la visée pédagogique n'est pas conçue comme il faudrait ou comme il serait souhaitable qu'elle soit entendue. On voit s'imposer un modèle de navigation qui est calqué sur les modèles des jeux vidéo, il faut bien le dire, et des cédéroms de consultation « grand public » de type « découverte ». Ce qui est constamment privilégié, c'est l'aléatoire : la possibilité pour l'utilisateur de sortir et d'aller n'importe où, à n'importe quel moment. Je pense que ce sont des choses auxquelles il faut se montrer très attentif. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu faire cette expérience de coproduction parce qu'il me semble aussi que si les chercheurs et les universitaires restent en dehors de ces problèmes, alors nous allons voir s'imposer massivement, parce que nous n'aurons plus les moyens de lutter contre, ces modes de navigation qui, pour moi, n'en sont pas. Une dernière chose peut-être : le système ouvert. Lorsque vous venez avec une méthode, comme je le fais quelquefois quand on me demande de venir présenter la méthode de FLE qui s'appelle *Je vous ai compris*, je viens également avec le système auteur. Je viens avec celui-là parce que c'est celui-là que j'ai utilisé mais je pourrais venir avec un autre. Ce qui m'importe c'est que, notamment dans les centres de ressources, dans les centres de langues, en France ou à l'étranger, lorsqu'on vend un produit « clés en main », il faut impérativement donner, en même temps, une formation à l'utilisation de ces générateurs d'exercices pour que les formateurs, sur place, soient capables de répondre à des demandes de plus en plus diversifiées, de plus en plus éclatées, qui ne permettent pas qu'une réponse de type institutionnel y soit apportée. Cela signifie qu'il faut mettre en place un certain nombre de structures qui permettent aux formateurs, sur le terrain, dans les centres de langues, les Alliances, les instituts, de suivre des formations qui peuvent être relativement brèves,

accompagnées d'un suivi et d'une observation (avec un certain nombre de lieux en France : je pense à un certain nombre d'universités, à moi, à mes collègues, à Thierry ; à Toulouse on s'occupe également beaucoup de ces choses-là).

Jean-Pierre BALPE

Je crois que je vais donner maintenant la parole à Bernard DUMONT.

Bernard DUMONT

Merci. Je voudrais faire une intervention en deux temps : tout d'abord pour donner mon point de vue sur les cédéroms et le multimédia et leur implication dans la diffusion du français et son enseignement ; ensuite pour voir, au niveau des réseaux de type Internet, quel est l'avenir des milieux francophones et évoquer la nécessité d'une réaction forte de leur part. Tout d'abord, je voulais rendre compte d'une mission que j'ai faite à la demande du ministère des Affaires étrangères au printemps dernier au Canada pour dire qu'il y a là-bas, en effet, une demande très forte en direction d'institutions très bien équipées. J'ai eu l'occasion de visiter une douzaine d'universités à travers l'ensemble du Canada et il y a des lieux qui laissent rêveur au regard de ce qu'on peut trouver dans nos établissements. Juste une petite boutade pour faire réagir Martine par rapport à ce qu'elle a dit tout à l'heure. Elle nous a dit que le pays européen le plus développé, au niveau de l'équipement, était la Norvège. Est-ce qu'il y a un rapport, Martine, avec le fait qu'il ne soit pas dans l'Union européenne ? Pour en revenir à la demande canadienne, elle est en fait à plusieurs niveaux. D'une part, elle se situe dans le cadre d'une utilisation de documents authentiques qui vient à la suite d'une longue utilisation de documents audiovisuels et là, c'est vrai, il y a une forte différence entre les enseignants de langue qui ont visiblement l'habitude, que ce soit au niveau du secondaire ou du supérieur, d'intégrer des émissions de télévision, et les autres. Ils ont été formés pour dans le cadre de leur formation initiale ; ils sont aidés dans leur formation continue, ce qui n'est pas du tout le cas en France. Alors je disais : documents authentiques. Ce qui est intéressant, quand on observe un pays comme le Canada (quand on dit Canada, la plupart des Français pensent au Québec, ce qui vexerait beaucoup les francophones et les francophiles des autres provinces), c'est qu'il y a deux demandes que j'ai entendues tout au long de mon voyage : c'est, d'une part, une demande de documents authentiques de la France et non du Québec et c'est aussi une demande de produits qui leur permettent de présenter à leurs étudiants les différents français tels qu'ils sont parlés dans le monde. Il y a là un grand manque. Les produits ont tendance à toujours tourner autour d'une certaine idée et d'une certaine vision de la langue qui sont relativement liées non pas à l'Hexagone mais à la région parisienne. Il y a peut-être des provinciaux dans la salle ; ils commencent à réagir, c'est bien. Ma première remarque : le cédérom est un très bon support pour permettre à des centres de ressources et à des enseignants de disposer, pour des sommes modiques, de documents à la fois textuels mais également sonores et audiovisuels, qui soient des documents authentiques et qu'ils auraient beaucoup de mal à avoir dans leurs centres de documentation si ces documents n'avaient pas été numérisés et diffusés, à 250 ou 300 francs français l'exemplaire. Il y a là une source de documents qui est liée à une très forte demande sur le terrain. Il faut savoir aussi que ce genre de supports n'est pas, à l'heure actuelle, en concurrence avec l'Internet. Je ne sais pas si vous avez déjà essayé, non pas en théorie mais dans la réalité pratique, de transférer une image fixe en couleurs sur votre ordinateur à partir d'Internet ? Si vous avez fait ça dans un centre lié à une université, ça vous a déjà pris un certain temps ; si vous avez essayé de faire ça chez vous, en passant par la ligne téléphonique normale, ça a dû procurer beaucoup de plaisir à France Télécom et, surtout, à son chiffre d'affaires mais vous avez dû vous lasser assez vite de transporter des images. Et si vous avez essayé de faire passer un petit extrait vidéo, là je pense que vous avez craqué et renoncé avant la fin du transfert. Il n'y a donc pas de concurrence des supports mais, en revanche, il y a là une réaction à avoir de la part du milieu francophone pour essayer de développer

ce genre de productions. Je me situe peut-être là en porte-à-faux par rapport à mes deux collègues qui sont des « développeurs » de produits à visée pédagogique. Moi je pense que si on regarde la demande, elle est liée à une situation dans le temps, c'est-à-dire que, dans le monde du marché, la demande a lieu à un certain moment et il n'y a de liaison entre l'offre et la demande que si l'écart entre la demande et l'offre n'est pas, dans le temps, tellement éloigné qu'il n'y a plus de réponse à la demande. Là, il est clair que lorsque je disais dans les centres : « *Écoutez, il y a des produits qui se font à Lille 3 et d'autres qui se font à Clermont-Ferrand/Blaise-Pascal. Il y a donc deux produits qui vont bientôt sortir et qui sont intéressants.* », le fait qu'il n'y en ait que deux provoquait déjà, visiblement, une forte déception chez mes interlocuteurs. En revanche, je me rendais bien compte qu'ils ne savaient pas en général que le Louvre sortait des choses et, pourtant, il y a bien du français dedans, que lorsque je leur montrais les deux cents personnalités du cédérom produit par l'Ina et *Le Monde*, ils ne le connaissaient pas et ne l'avaient jamais vu. Je me retournerai donc vers les gens qui, au niveau commercial et au niveau des Affaires étrangères, font de la publicité et je laisserai ensuite la parole à Régine THOMAS. Là, on peut dire : « *Écoutez, avec un budget de quelques milliers de francs, vous pouvez immédiatement mettre à la disposition de vos centres multimédias un certain nombre de produits dans lesquels vous trouverez des images et des sons qui viennent du monde de la francophonie.* » Il me reste encore quatre minutes pour aborder la question des réseaux. Il y a là un représentant du ministère (ce n'est pas tellement dans mes habitudes d'envoyer des fleurs aux représentants du ministère mais là il faut le faire, c'est la moindre des choses). Renater est une réponse du ministère à une question que les universitaires n'avaient pas encore posée. C'est quand même à souligner mais c'est vrai. On a décidé, au niveau du ministère de la Recherche, d'investir dans la mise en réseau des universités françaises avant même que les universitaires eux-mêmes fassent pression pour l'obtenir. Mais il y a hélas un certain nombre d'universités qui ne savent hélas pas encore ce qu'est Internet. Il y a là un outil qui ne coûte donc rien aux universitaires. Il faut en effet savoir que, dans un laboratoire comme le mien qui est un labo ordinaire, lorsque je téléphone, lorsque j'envoie un fax ou lorsque j'envoie une lettre, les frais sont pris directement sur le budget du laboratoire. Si je ne trouve pas les moyens de faire rentrer de l'argent, je ne peux plus téléphoner et je ne peux plus envoyer de courrier. En revanche, lorsque j'envoie des messages électroniques n'importe où dans le monde ou quand j'envoie des fichiers, ça ne me coûte absolument rien. Les universitaires ont donc là à leur disposition des moyens de travailler mais ils n'ont hélas pas tous l'information qu'il faut et ils n'ont pas tous non plus la formation qu'il faudrait pour pouvoir les utiliser efficacement. Ce que l'on vient de dire pour Renater est aussi valable pour l'Afrique avec un réseau qui s'appelle Refer et qui est mis en place par l'Aupelf-Uref avec un financement non-négligeable de la France. Il est important que nous commençons à réfléchir au fait que si, à l'heure actuelle, plus de 99 % des informations sont dans une langue voisine de l'anglais (car ce n'est pas vraiment de l'anglais : ça a de loin une certaine coloration anglaise mais, en tout cas, ce n'est pas du français, ça c'est sûr !), ce n'est pas la faute des Américains, ce n'est pas la faute des anglophones, c'est juste que les francophones ne sont pas encore assez présents sur les réseaux. Et je veux insister sur ce péril : nous avons là les moyens de mettre à la disposition des francophones des informations et ces informations ne seront pas seulement destinées à être consommées (je pense aux pays africains) mais aussi à être produites par ces pays africains. Il y a là, pour un pays comme la France, une nécessité à réagir très rapidement pour aider les francophones de ces pays d'Afrique à ne pas céder à la tentation, tout à fait légitime quand on est sur place et qu'on voit la différence du nombre de zéros qu'il y a en bas des propositions de chacun des pays quand il s'agit, par exemple, de l'aide américaine ou de l'aide canadienne et de l'aide française au développement des réseaux. Il n'y a pas de commune mesure et on est bien forcé de se dire qu'ils auraient tort de se gêner. Notre seul avantage, c'est que, culturellement et d'un point de vue linguistique, on était là avant eux mais, bientôt, on risque de ne plus y être beaucoup. Il est temps de réagir et très vite. C'est l'une de nos missions. L'enseignement et la diffusion du français

peuvent tirer avantage de ces moyens de stocker l'information, de la répandre rapidement, à condition qu'on pense qu'il y a plusieurs types de français qui sont parlés, que les Africains qui parlent un certain français sont tout aussi capables que nous de produire leurs propres bases de données, leurs propres expressions en langue française. Je pense par exemple à une découverte que le pauvre « matheux » que je suis a faite : dans le produit qu'on est en train de mettre en place, avec le ministère des Affaires étrangères, autour d'une collection de sept cédéroms sur la francophonie, il y en a un qui va être consacré à cinquante écrivains francophones hors Hexagone. Après une discussion avec Gilles BRAUN, il s'avère que la quasi-totalité des professeurs qui enseignent le français en France serait incapable de citer une seule œuvre d'un de ces auteurs pris au hasard. Il y a en effet là quelque chose à faire et, si Régine le veut bien, je serais très heureux qu'elle prolonge mes remarques par ce qu'elle sait justement du rôle que la France peut jouer quant à la présence francophone sur ces nouveaux médias, aux besoins des différents pays et aux réponses qu'on peut y apporter.

Régine THOMAS

Il est incontestable que nous recevons des concerts de lamentations depuis des mois : « *La France n'est pas présente sur les réseaux...* ». Très souvent, nous recevons des télégrammes ou des dépêches de collègues en postes qui nous disent : « *Il y a eu une manifestation à tel endroit avec présentation de logiciels et de produits multimédias éducatifs. Il n'y avait pas de matériel français...* ». Je dois à la vérité de dire que c'est faux : il existe quand même beaucoup de choses mais seulement, jusqu'à présent, on n'a peut-être pas su assez bien informer et sensibiliser les professionnels sur le matériel existant. Nous avons récemment mis en place, avec tous les collègues français qui s'y intéressent et je pense en particulier à l'association Gemme, qui est le Groupement pour l'enseignement supérieur sur mesure médiatisé, un groupe de travail sur le français langue étrangère à distance et, plus particulièrement, un groupe sur les multimédias et réseaux. La première tâche qu'on a confiée à ce groupe est de faire l'inventaire de l'existant pour vite faire savoir à l'étranger tout ce qui est disponible, parce, précisément, il existe déjà beaucoup de choses. Jusqu'à présent, personne ne s'était préoccupé d'en dresser l'inventaire. Je crois qu'il y a parmi nous beaucoup de collègues attachés linguistiques. Vous allez recevoir d'ici peu un premier élément d'information sur tout ce qui existe en France en matière de multimédia et d'enseignement sur mesure médiatisé, avec la fameuse mallette pédagogique qui a été préparée par l'association Gemme. Elle va partir ces jours-ci dans les postes diplomatiques qui l'ont demandée alors avis à ceux qui n'en ont encore pas fait la demande. Un télégramme de rappel vient de partir : demandez-la vite. Vous aurez une mallette contenant des documents papiers, un cédérom, des documents vidéo qui vont vous apporter déjà une bonne partie de l'information sur tout ce qui existe et qui peut vous être utile dans les postes. Pour compléter peut-être ce qui a été dit par Bernard DUMONT sur l'Internet. Là encore, concert de lamentations : « *Il n'y a pas de services en langue française sur Internet.* » Je peux vous dire que, comme toujours en France, on démarre souvent tard mais, quand on s'y met, on va très vite. Le service du CNRS, l'Urec, qui recense tous les services en langue française sur l'Internet, affichait environ 800 services au mois de novembre ; il y en avait déjà 1 100 fin décembre et, aujourd'hui, on en dénombre environ 1 400. Ça va donc extrêmement vite ; ça explose. Comme vous le savez, le ministère des Affaires étrangères s'y est mis un peu tard aussi, bien après le ministère de la Culture, mais ça y est, on est sur l'Internet. On a créé le serveur *France* : je vous invite tous à aller le voir. On a voulu qu'il y ait des démonstrations permanentes pour que vous puissiez voir à quoi ça ressemble. C'est une base de données sur tout ce que vous avez besoin de savoir de la France, de sa langue, de sa culture, de ses institutions. Ce n'est encore qu'un petit bout du chantier parce que ça se développe considérablement. On ne réinvente pas la roue ; on ne refait pas tout de A à Z. On donne les informations qui proviennent du Quai d'Orsay, de la direction de la Presse, de l'Information et de la Communication, mais on essaie de les organiser

pour vous faciliter la vie. Quand on parle de la culture en France, on a tout un chapitre qui est produit par la direction de la Presse, de l'Information et de la Communication du Quai mais on renvoie aussi vers tous les serveurs français qui perlent de la culture et vous apportent des informations. Je vais peut-être m'arrêter là ? Je vous convie tous à aller voir et à tester ce serveur *France*. On a des collègues sur le stand qui sont prêts à répondre à toutes vos questions.

Jean-Pierre BALPE

Oui, d'autant que j'aimerais d'abord faire une petite pause pour voir s'il y a des questions dans la salle sur tout ce dont on vient de débattre. Peut-être avez-vous envie d'intervenir sur ces points-là avant que nous passions à la suite ? Des rumeurs mais pas de questions ? Je vais peut-être passer la parole à Monsieur CHANIER qui voulait rebondir là-dessus cinq minutes.

Thierry CHANIER

Simplement une petite parenthèse sur les réseaux. À chaque fois qu'on évoque les réseaux, l'Internet, on parle d'une diffusion d'informations à caractère arborescent. Ce qu'on voit en général dans les démonstrations, c'est toujours un peu passif, c'est-à-dire qu'on a accès à de l'information en tant qu'utilisateur final. Je crois qu'il y a une dimension qu'il faut prendre en compte et qui est assez peu prise en considération dans ce débat : c'est le fait que cette information peut permettre d'ouvrir des forums, peut permettre à tout un chacun d'être son propre émetteur d'informations ; ce sont des éléments fondamentaux. On peut avoir des groupes qui se structurent autour de thématiques ; on peut avoir un centre culturel qui soit émetteur d'informations au niveau mondial à des coûts très faibles ; Je crois que c'est extrêmement important. Quant aux produits eux-mêmes, pour parler de complémentarité et de maillage comme le sujet a été présenté tout à l'heure par Monsieur LANCIEN, on voit apparaître actuellement des cédéroms qui permettent justement, à travers l'acquisition de ces produits-là, de rentrer dans le cadre de forums sur le sujet du cédérom. Je prendrai par exemple le cas du cédérom *Orsay* qui vient de sortir ou, du moins, qui va être diffusé très prochainement : il permet non seulement d'avoir accès à la base de données du musée d'Orsay mais aussi de pouvoir se connecter à un forum sur le XIX^e siècle et ça, c'est fondamental. Je crois que ce sont des éléments très importants : on devient acteur d'un réseau et c'est un point fondamental en ce qui concerne l'apprentissage du français justement.

Régine THOMAS

Si vous me le permettez, pour compléter ce qui est dit, nous avons besoin de vous pour constituer toute la rubrique « Langue française et francophonie ». Il y a des tas de chantiers qui sont en route, en particulier une plate-forme de liens qui va être constituée autour de la recherche de tout ce qui peut être utilisé en soutien à la classe de langue, avec des analyses des services existants, des fiches d'exploitation pédagogique de ces services... Tout ça est en train de se faire avec un groupe de travail éclaté, avec des collègues de San Francisco, à San Antonio au Texas, en Australie. Si Claude LE NINAN est dans la salle, j'aimerais qu'il puisse vous dire deux mots d'un projet qui reste encore un peu vague autour du français sur objectifs spécifiques. Notre idée était de dire : tous nos collègues en postes font un travail fantastique ; ils élaborent des tas de matériels qui, une fois utilisés, restent dans un coin. Maintenant, grâce à l'Internet, on va essayer de créer un véritable outil ; on récupère toutes les ressources pour les reventiler ensuite vers tous ceux qui peuvent en avoir besoin. Dans ce cadre-là, il va bien entendu y avoir un forum, une messagerie pour que tous ceux qui sont intéressés par le sujet, qui ont quelque chose à apporter à l'édifice commun, puissent travailler ensemble.

« Les discussions avec la salle seront possibles... »

Jean-Pierre BALPE

Il y avait une question je crois. Oui, Madame ? Est-ce que vous pouvez vous présenter s'il vous plaît ?

Question de l'assistance / Martine HÉNAO

Je m'appelle Martine HÉNAO et je travaille à Bruxelles à la construction d'un centre qui s'appelle Centre européen de langue française et qui est géré par l'Alliance française de Bruxelles. Ce centre aura comme particularité, en termes de prestations pédagogiques, d'offrir essentiellement de l'autoformation, en complément de cours en présentiel ou de voyages d'études organisés en partenariat avec d'autres établissements. Je voudrais donc savoir si quelques personnes parmi vous s'intéressent particulièrement aux problèmes d'indexation documentaire, pour que l'on puisse avoir des descriptifs par rapport aux objectifs pédagogiques ainsi que des contenus. Le problème auquel nous sommes confrontés en ce moment, avant, en termes chronologiques, d'envoyer l'information sur Internet, c'est de pouvoir avoir des items d'indexation suffisamment précis pour que les formateurs ou les utilisateurs, en consultant la banque de données qui est au départ petite mais qui devrait s'enrichir, puissent s'y retrouver eux-mêmes pour être capables, soit en tant que formateurs de déterminer des parcours pédagogiques, soit en tant qu'utilisateurs directs, de comprendre ce qu'ils peuvent trouver, en termes d'objectifs d'apprentissage, sur tel cédérom ou telle vidéo. Par ailleurs, comme cette démarche, liée en fait à la concentration de ressources dans un centre documentaire, semble être partagée dans un certain nombre d'endroits différents (je reviens notamment du Vietnam où se pose ce genre de problèmes), je pense que ce serait intéressant que, si quelques-uns d'entre vous ont déjà avancé dans cette direction, qu'ils le disent parce qu'encore une fois, avant de communiquer sur Internet, c'est important qu'on puisse communiquer avec les mêmes items : savoir ce qu'on appelle un objectif d'apprentissage sur cédérom, etc.

Jean-Pierre BALPE

Est-ce que quelqu'un veut répondre dans la salle ? Juste pour information, mon laboratoire est spécialisé là-dedans ; nous pourrions donc nous rencontrer par la suite mais je n'en dirai pas plus ici, ça nous emmènerait trop loin.

Luc GUEN

Juste une petite question : pourquoi parlez-vous d'« indexation » ? Est-ce que vous ne voulez pas utiliser le thesaurus normalisé ?

Jean-Pierre BALPE

Je m'excuse de vous couper la parole mais, d'abord, vous n'avez pas de micro donc on ne vous entend pas et, ensuite, ça risque de devenir très technique. Je vais donc passer la parole à Monsieur WEEXSTEN...

Excusez-moi, je suis désolé mais nous avons peu de temps et il reste deux intervenants. Si vous pouvez être assez bref... ?

Intervention de l'assistance / Claude LE NINAN

Bien entendu. Claude LE NINAN du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon. Régine THOMAS m'a demandé d'intervenir. Nous sommes en train de créer un site que nous avons provisoirement intitulé « Centre de ressources virtuel pour le français sur objectifs spécifiques », dont le but est justement de faire circuler l'information pour tous les intervenants dans le domaine, que ce soit au niveau des références

bibliographiques, que ce soit au niveau des formations, de façon à ce que tous les intervenants qui le souhaitent puissent intervenir de façon économique et sans avoir à réinventer la roue, que ce soit dans des pays différents ou parfois dans le même pays. Le problème de l'indexation est évidemment central. L'ensemble de ceci devrait être mis sur une base de données, ce qui ferait entre cinq et dix mégaoctets, qui devrait comprendre environ 3 000 références et qui serait accessible par des requêtes de type « SQL ».

Jean-Pierre BALPE

Je donne donc la parole à Monsieur WEEXSTEN, pour de bon cette fois.

Raoul WEEXSTEN

Merci. Mon intervention se fera en deux temps : d'abord je reviendrai sur la problématique de l'enseignement à distance face aux nouvelles technologies puis je donnerai la parole à M^{me} Françoise TAUZER-SABATELLI pour savoir ce qui est en cours au Centre National d'Enseignement à Distance pour tenter de répondre au problème. Un établissement comme le CNED est donc confronté aux défis des nouvelles technologies. Deux effets principaux se manifestent : d'abord une augmentation considérable de la demande que nous prévoyons et une généralisation de l'enseignement à distance (EAD). Ces deux effets de l'avancée technologique en cours vont obliger le CNED, comme tous les établissements d'EAD, à s'adapter dans trois domaines. Le premier domaine, c'est s'adapter à une logique de la demande. Alors que vous avez entendu que, d'une manière assez majoritaire depuis le début de cette table ronde, on a surtout parlé d'une logique de produits et d'une logique de l'offre, sauf peut-être M. Bernard DUMONT qui a mentionné pour la première fois son souci d'étudier la demande, nous ne connaissons pas, en réalité, la demande que va générer la mise sur réseaux des produits dont nous disposons ou que nous devons élaborer. Nous ne connaissons pas la demande et c'est une préoccupation qui est la nôtre que de savoir à quelle demande nous aurons affaire et quel type de réponse nous devons y apporter. Je vous rappelle aussi que l'EAD est tenu par un certain nombre de modalités qui sont le retour pédagogique, c'est-à-dire non pas seulement envoyer un produit fût-il parfaitement adapté à la demande mais gérer aussi la réponse qui est faite, dans des termes pédagogiques, de façon à maintenir un lien avec l'utilisateur, et un lien pédagogique fort. Le deuxième domaine d'adaptation nécessaire, celui de l'adaptation à la généralisation de l'EAD, sera certainement d'abord de bien comprendre qu'on va se situer dans une logique de marché et donc que les usagers seront des clients, qu'il n'y aura pas de publics captifs et que nous allons devoir avoir comme préoccupation majeure la qualité du service que nous allons offrir. Par conséquent, notre réflexion se porte davantage sur le type de services et sur le type de généralisation d'accès que nous allons devoir mettre en place pour orienter et servir les usagers dans leurs choix des formations dont ils ont besoin ou qu'ils veulent suivre. Enfin, le troisième domaine d'adaptation nécessaire pour nous c'est, évidemment, la logique de l'évolution des technologies nouvelles qui fait que nous n'avons pas eu actuellement de formation suffisante des acteurs d'EAD pour suivre les nouvelles technologies soit existantes, soit à venir. Nous allons devoir, par conséquent, mettre en place des veilles technologique et scientifique, nous en avons déjà parlé, qui rendront nécessaires et opérationnelles des formations pour nos acteurs d'EAD. La révolution, pour les établissements d'EAD, est considérable ; on n'est pas tout à fait au clair des adaptations nécessaires en fonction des technologies qui vont nous envahir. Les réponses du CNED face à ces défis, je vais vous les énumérer avant que de passer la parole à Madame TAUZER-SABATELLI : la multiplication des accès ; le développement des services (par services, je pense à l'accueil, au bilan, à l'évaluation, aux bibliothèques, au catalogue, à l'orientation, à la formation, aux centres de ressources, au développement de l'interactivité...) qui est évidemment fondamental mais qui sera de plus en plus difficile à gérer ; la formation interne au système d'EAD et à son développement ; le développement de partenariats

nombreux, systématiques, avec tous les autres établissements d'EAD, les établissements en présentiel, les établissements européens, les acteurs de la francophonie, l'UNESCO, les universités... C'est une véritable mise en réseau que nous avons entreprise. Je vous remercie et je vous passe la parole, Madame.

Intervention de l'assistance / Françoise TAUZER-SABATELLI

Je suis chargée de mission à l'Institut de Poitiers-Futuroscope du CNED, notamment pour les dossiers du français langue étrangère et des nouveaux services et nouvelles technologies. Alors je voulais rentrer un peu plus dans les détails par rapport à ce qu'a dit Monsieur WEEXSTEN et, en particulier, vous dire en quelques mots où en est le CNED dans l'élaboration de ces produits, en considérant qu'il y a d'une part les supports multimédias eux-mêmes et, d'autre part, la communication multimédia. Dans le domaine des supports multimédias, la réflexion entreprise va vers la création de nouveaux supports et certainement pas dans la direction du transfert des supports actuels, puisqu'il y a énormément de formations qui sont multisupports et on n'envisage absolument pas de les transférer en l'état vers un support informatique unique. Actuellement, on travaille plutôt sur l'élaboration de documents complémentaires. Je citerai d'une part les travaux de l'Institut de Rennes dans le domaine des banques de données de problèmes mathématiques, qui concernent les statistiques et les proportionnalités, d'autre part un produit très intéressant sur la méthodologie de la dissertation historique, philosophique et linguistique et, enfin, un autre produit que vous pouvez voir sur le stand du CNED dans le salon et qui est le produit fondé sur le système auteur « Newspeak » ; il s'agit d'une sorte d'atelier ou plutôt un atelier « en ligne » pour le perfectionnement en langue étrangère. C'est un produit mis au point dans le cadre des articles 59 et 60 du « Nouveau Contrat pour l'école », c'est-à-dire qui concerne l'apprentissage des langues pour les élèves qui n'ont pas ces langues disponibles dans leurs établissements. C'est un produit intéressant dans la mesure où il permet aux élèves, comme tout système auteur, par le réseau Numéris, de laisser leurs productions aussi bien écrites qu'orales, qui peuvent à leur tour être corrigées par un professeur. Monsieur WEEXSTEN évoquait les partenariats : ils sont très importants et concernent notamment les collectivités territoriales puisque les centres de Toulouse, de Vanves et de Lille produisent actuellement des supports multimédias dans les domaines de l'art, de l'environnement, de la biologie et de la météorologie avec les Régions Midi-Pyrénées et Île-de-France. Mais le chantier le plus important au CNED, c'est la communication multimédia puisque, comme l'a dit Monsieur WEEXSTEN, le propre de l'EAD c'est le retour pédagogique et ce sont donc les services offerts « en ligne ». Dans ce domaine, il y a d'une part toute l'expérience des émissions de télévision en direct qui s'appellent « vidéotransmissions interactives » et qui sont déjà produites par le CNED même si ce n'est pas actuellement encore sur support numérique. Il y a des projets pour intégrer des visioconférences et faire en sorte que l'interactivité soit plus directe avec les visioconférences qu'avec le fax ou le téléphone. Je vous signale quand même qu'une émission de télévision liée à un colloque sera diffusée le 21 mai, qu'elle concernera le champ du français langue étrangère et qu'elle sera diffusée au départ par le satellite Télécom 1C mais qu'elle montera sur le satellite Eutelsat et également sur Canal France International. Les services télématiques sont naturellement utilisés au CNED. Tous les instituts utilisent actuellement le 3614 code CNED, qui offre un tutorat télématique aux inscrits ; la nouveauté, c'est quand même le fait que ces services télématiques vont basculer sur le réseau Internet à partir d'octobre 1996, ce qui va permettre de desservir tous les inscrits à l'étranger. L'équipement visioconférence est terminé, c'est-à-dire que le CNED peut désormais réaliser et réalise déjà un certain nombre de formations par visioconférence. Alors, j'ai cité des projets ponctuels mais le projet qui peut en quelque sorte fédérer tous ces projets ponctuels, c'est le projet de « campus électronique ». Le campus électronique est un projet qui a été déposé en 1994, en collaboration avec le Conseil général de la Vienne ; il a été reconnu d'intérêt national en 1995 et c'est en quelque sorte une plate-forme de services d'information

et de formation à distance qui desserviront aussi bien en amont l'accueil et tout le problème des tests et bilans de compétences, jusqu'aux centres de ressources qui seront en réseau. Alors, il s'agit actuellement d'un projet essentiellement théorique mais qui, petit à petit, grâce à des partenariats nombreux, va devenir une réalité.

Jean-Pierre BALPE

Merci beaucoup. Tout ceci est très passionnant mais le temps passe. Je donne la parole au dernier intervenant : Monsieur CHANIER.

Thierry CHANIER

Je vais finir, j'espère que vous me le pardonneriez, sur un ton un peu polémique. J'ai l'impression que ce qui a fait la richesse des réseaux, quand on s'en sert habituellement, tous les jours, pour travailler, c'est une relative liberté, une relative spontanéité, une possibilité de rentrer en contact avec des gens que vous ne connaissez pas forcément individuellement. Alors, comme l'a dit tout à l'heure Bernard DUMONT, une chose extraordinaire s'est passée en France mais on en a un peu l'habitude : il y a eu effectivement l'installation des réseaux avant même la demande des utilisateurs au niveau du français. Je me demande si on n'est pas en train de reproduire la même chose en ce moment. C'est-à-dire qu'il y a des initiatives formidables qui sont prises au niveau des ministères et, à différents échelons, soit dans les régions, soit au niveau local, mais il y a peut-être une autre façon de voir les choses. Les premiers concernés, les formateurs, vous êtes peut-être perdus parce qu'il semble qu'il y a des choses qui vont se passer dans tous les coins ; il y a des éléments d'information qu'il va falloir rassembler et puis vous vous demandez à quel moment vous rentrerez individuellement dans le processus. Alors est-ce qu'on ne pourrait pas voir les choses un peu autrement, à savoir qu'un des problèmes qu'on a c'est de créer des centres de ressources globaux (je ne parle pas des centres par établissement ou au niveau des universités) et thématiques. Il y a des choses qui ont été tentées à l'étranger. On expliquait par exemple tout à l'heure qu'il y avait des pays qui demandaient des choses sur les mathématiques, sur la physique, sur la biologie, des matériaux. L'Angleterre a fait une expérience assez intéressante : le gouvernement britannique est intervenu et a donné de l'argent pour que se montent, dans une vingtaine d'endroits du pays, des centres de ressources pour les nouvelles technologies par thèmes. Un sur les mathématiques, un sur la littérature, un sur les langues modernes et ainsi de suite. Parce que si on ne met pas en place, au travers de nos associations habituelles (associations de professeurs de langues, associations de formateurs, etc.) des centres de ressources dans lesquels on aura chacun notre mot à dire et où on utilisera justement le courrier électronique pour le dire, alors peut-être loupera-t-on l'initiative et fera-t-on quelque chose d'un peu bureaucratique. Ces centres-là, je veux préciser les missions qu'ils ont : des missions évidemment d'archivage (connaître les logiciels et les matériaux qui ont été développés dans tous les domaines, les mathématiques par exemple) et de publication (ils publient des guides tous les ans qui sont envoyés à leurs adhérents, individuels ou institutionnels). Ils servent deuxièmement de centres de formation, c'est-à-dire que vous pouvez aller chez eux pour voir les matériaux dont ils disposent ; vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec eux et ils se déplacent dans votre institution. Voilà. Je pense qu'il ne faudrait pas qu'on loupe cette rencontre avec les professionnels de la formation d'une part et, d'autre part, accessoirement, avec les chercheurs au travers d'associations déjà existantes, dans lesquelles l'adhésion est individuelle.

Jean-Pierre BALPE

Il nous reste environ dix minutes. Y a-t-il des questions dans la salle ? Finalement, je suis allé un peu trop vite ; j'ai bousculé tout le monde...

Régine THOMAS

Y a-t-il des praticiens du multimédia éducatif dans leur propre salle de classe qui pourraient témoigner ici de cette pratique ?

Intervention de l'assistance

Oui, j'ai notamment dirigé la première expérience de téléenseignement par satellite en Espagne et je peux vous dire que j'ai été ravie d'avoir cette opportunité. Je peux témoigner que les nouvelles technologies développeront énormément la didactique des langues. On n'a qu'à s'y mettre ! Une précision aussi : j'ai entendu dire mais peut-être me suis-je trompée qu'il ne faut pas que les professeurs se mettent à concevoir des produits. Moi, je pense plutôt le contraire : c'est en développant les systèmes auteurs faciles que nous resterons maîtres de notre propre domaine et c'est plutôt aux informaticiens de se mettre à notre portée et de collaborer avec nous. Je ne suis donc pas tout à fait de votre avis : nous sommes suffisamment intelligents pour nous y mettre vite. Je peux même vous dire que j'ai créé moi-même mes propres pages Web et je ne suis pas informaticienne mais j'ai fait cette expérience. J'ai réalisé mes propres cours donc je ne peux pas être de votre avis.

Thierry CHANIER

Il y a une confusion qu'il faut écarter. Si l'on répond comme ça, je ne peux que réagir vivement ! Il ne s'agit pas de remettre chacun à sa place et de dire que les enseignants, allons jusqu'au bout, sont « stupides ». Ce n'est pas ça du tout. Il y a deux types de problèmes, je pense : il y a un ensemble d'outils (que l'on pourrait baptiser « exercices » mais je voudrais voir ça plus précisément) dont doivent disposer les enseignants, qui vont leur permettre d'utiliser presque immédiatement les matériaux qu'ils vont recevoir. Quand vous recevrez de la vidéo, sur cédérom par exemple parce que le débit du réseau n'est effectivement pas suffisant, il vous faut des systèmes d'indexation rapides de façon à pouvoir, dans vos cours ou dans vos formations, indexer telle ou telle partie des matériaux que vous recevrez. Et l'exemple que vous avez pris est très bon parce qu'écrire une page Web, c'est effectivement présenter de l'information. Alors jusqu'où peuvent aller ces « exercices » qui fournissent des fonctionnalités élémentaires ? Ces outils-là sont absolument nécessaires, sinon vous ne pourriez pas utiliser ces matériaux. Maintenant, quand il s'agit de construire des systèmes qui vont avoir une interaction très particulière et une prise en charge relativement complète entre l'apprenant et la machine, alors je dis « non ». Et ça, on en a l'expérience depuis vingt ans parce que les langages auteurs ne datent pas d'aujourd'hui. Au début de l'EAO en France et dans beaucoup de pays (il faudrait reprendre l'historique de l'EAO), il s'agissait d'abord de dire : « *Créons des matériaux pour que les enseignants les réutilisent facilement et mettent leurs informations dedans.* », ce qui n'a jamais marché. Mais en tant que mise en forme de l'information, alors là d'accord. Regardez, on en a besoin et il y a des pays qui le font depuis très longtemps : un professeur qui veut préparer un cours sur des matériaux audio et vidéo va mettre, une semaine à l'avance, ses matériaux sur le réseau, accessibles par ses apprenants qui vont pouvoir consulter les textes, écouter la vidéo et l'audio à l'avance. Là, il faut donc un système très simple pour le prof, pour qu'il puisse mettre ça sur le réseau facilement. Quand les élèves vont arriver à son cours, ils auront déjà, depuis une semaine, pu étudier le matériau, ce qui lui permettra à lui, professeur, de faire son intervention pédagogique. C'est ça que je veux dire.

Jean-Pierre BALPE

Monsieur GUEN voudrait intervenir et il y avait également une demande de parole au fond.

Luc GUEN

Juste, très rapidement, pour continuer cette discussion. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue et je voudrais apporter quelques précisions dans ce sens-là puisque je travaille aussi beaucoup dans la conception de produits de formation. Il ne faut pas imaginer que tout le monde peut être auteur de quoi que ce soit. On voit très bien que les livres ne peuvent pas être écrits par n'importe qui et n'importe comment. Donc je pense qu'il ne faut pas dévier les rôles et ce n'est pas une question d'intelligence ou non. Je pense qu'il ne faut pas dévier de notre rôle qui est le rôle de formateurs. Le formateur a un rôle très important derrière : celui d'interpréter des produits de formation et un produit de formation, ce n'est pas si simple que ça. Vous savez tous que pour une heure de cours bien préparée, il faut une centaine d'heures de travail ; c'est un travail d'équipe. Moi je pense qu'il ne faut pas confondre un produit de présentation et un produit de formation. Entre l'interactivité par un système d'hypertexte et un véritable produit de formation, il y a une énorme différence. Je pense qu'un produit de formation doit être préparé en équipe et, de préférence, avec des pédagogues et des didacticiens.

Jean-Pierre BALPE

Il y avait une question au fond d'abord. Respectons l'ordre des demandes.

Intervention de l'assistance

Moi, je voulais simplement dire que j'en étais aux balbutiements de l'utilisation d'Internet mais que c'est très important en effet d'y réfléchir beaucoup pour apprendre à bien naviguer. J'étais tout à fait d'accord. Et puis je pensais également à des logiciels de communication ou de management, qui peuvent servir à faire du français langue étrangère et il y a là aussi un manque. Il y a une demande : il y a beaucoup de produits qui sont simplement des traductions et des adaptations de l'anglais. Il y aurait tout un travail à faire dans ce domaine-là. Alors ça commence à se faire mais il y a beaucoup à faire. Développer des savoir-faire, ce n'est pas forcément sur des méthodes de français langue étrangère mais sur tout un tas d'autres produits. Je crois que la réflexion, plutôt que de vouloir fabriquer et de participer quand on n'est pas vraiment professionnel, devrait plutôt tourner autour de tout ce qui existe, de comment se l'approprier et en faire des utilisations. C'est très important. Plusieurs d'entre vous ont insisté et c'est là-dessus qu'on pourrait peut-être se regrouper pour faire des réflexions. Et puis je remercie aussi Martine HÉNAO d'avoir parlé d'indexation parce que c'est un gros problème.

Jean-Pierre BALPE

Une autre question devant, au deuxième rang, là. Madame ?

Intervention de l'assistance

Je travaille à la direction de l'Ingénierie éducative du CNDP. Je voudrais reprendre ce que Monsieur BRAUN a dit : il a parlé justement de transfert technologique sur du matériel didactique ; nous avons ensuite repris les différences entre les informaticiens et les différents autres champs disciplinaires. Ma question porte sur les possibilités de formations transdisciplinaires et sur les possibilités de travail interdisciplinaire dans les établissements scolaires. Je crois qu'il est temps d'avoir des sections « FLE et informatique » et d'avoir aussi du temps, dans les établissements, pour pouvoir faire travailler ensemble les professeurs de technologie et les professeurs d'histoire-géographie et pour utiliser ensemble des technologies multimédias ou télématiques voire l'Internet, s'il y en a la possibilité. Je voulais simplement rappeler à Monsieur CHANIER de Clermont-Ferrand que le CNDP a mis en place, avec notre réseau CRDP/CDDP, des pôles de compétences et qu'il y a donc des centres de ressources spécialisés en langues qui sont en train de se monter.

Thierry CHANIER

Simplement un mot sur les pôles de compétences. Je crois qu'il y a des associations en France et qu'il y a au moins une vie associative très riche dans notre pays. Je pense qu'il serait aberrant de se retrouver avec un système très hiérarchisé où seul le ministère et les ministères subventionnent les actions menées par des réseaux de spécialistes. On a des associations de spécialistes qui existent, qui sont autonomes, qui ont des budgets et des subventions. À elles de créer leurs réseaux ; à elles de se structurer ; à elles de faire leur Web si elles le désirent ou de ne pas le faire si elles ne le désirent pas mais je crois que ça ne doit pas venir d'un ministère ou d'une institution. Il y a des IREM qui existent en mathématiques ; elles ont leur indépendance et il faut qu'elles la gardent. À elles de voir s'il est nécessaire, pour leurs adhérents, de développer des services ou des produits. Elles le font actuellement ; elles réfléchissent toutes en ce moment à ce problème-là. Mais je ne crois pas que ça ne doive venir que de politiques ministérielles.

Jean-Pierre BALPE

Yves CHEVALIER a demandé la parole... ?

Yves CHEVALIER

En réponse au débat auquel a participé tout à l'heure Thierry sur le fait de savoir si, oui ou non, les enseignants doivent devenir des concepteurs de méthodes, il est bien évident qu'il ne s'agit pas que chaque formateur devienne concepteur de méthodes. Je ne pensais pas, lorsque j'ai évoqué ce problème, à ces produits. Je pensais à tout ce travail éphémère qui se fait au quotidien, en présentiel, avec des groupes d'élèves, avec des petits groupes ou en semi-autonomie et je pense que c'est sur ces produits-là qu'il faut encourager les formateurs à produire. Geneviève JACQUINOT le rappelle souvent : enseigner, c'est « bricoler ». Il faut simplement s'arranger pour que ce soit du bricolage le plus éclairé possible et si les nouvelles technologies peuvent augmenter l'intensité de l'éclairage, c'est encore mieux.

Jean-Pierre BALPE

Pas d'autres questions ? Alors je vais peut-être conclure cette table ronde. Il y a une locution française qui est, je crois : « Il y a du pain sur la planche. » Je pense que les Canadiens vont bientôt inventer une locution qui sera : « Il y a du fil sur la Toile. » et qu'il y a donc beaucoup de travail qui nous attend. Alors merci pour ce débat passionnant et au boulot !

Thierry LANCIEN

Merci aux participants de la table ronde. Comme je l'avais annoncé au début de la séance, M. Emmanuel RIMBERT de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, a des informations à vous donner.

Emmanuel RIMBERT

Oui, merci. La transition est finalement assez facile à faire : je voulais vous dire quelques mots de notre université d'été, qui est une session de formation de formateurs. Vous avez onze modules dans cette université d'été, qui aident les professeurs qui désirent préparer des candidats aux examens de la Chambre de Commerce en français des affaires et des professions, tourisme/hôtellerie, français juridique, français scientifique et technique et français du secrétariat. Et nous avons un module sur les onze qui s'appelle « Utiliser les médias et les technologies dans l'enseignement du français langue étrangère » et, plus spécialement bien sûr, en français des affaires. Pour celles et ceux qui seraient intéressé(e)s par ce module, j'ai quelques brochures à disposition que vous pouvez venir prendre ici sur le bureau et je reste moi-même ici pour répondre à d'éventuelles questions. Merci de votre attention et bonne fin d'après-midi.